QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : MONTEILS

Conclusion sanitaire

idicateur giobai de quaii

D

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenableC : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

2024

L'eau distribuée présente en 2024 des concentrations en arsenic élevées, la rendant impropre à la consommation. Des travaux de maintenance doivent être impérativement réalisés sur le système de traitement. L'eau distribuée présente une contamination bactériologique. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener).

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DE TIRE D'OS. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 25 personnes sur 1 commune (PLANTIERS (LES)). Le responsable des installations est : « COMMUNAUTÉ COMMUNES CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES TERRES SOLIDAIRES ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE LES PLANTIERS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 84 % Valeur maxi : 21 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

Qualité insuffisante

NITRATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Nombre de prélèvements : 1 s Conformité : 100 %

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de substances recherchées : 296

Très bonne qualité

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Quelques conseils



ADOUCISSEUR

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais sans excéder 24 heures.

Si vous possédez un adoucisseur,

et entretenez-le régulièrement.

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de

de l'eau, entretenez-le régulièrement.

traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement

assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude

TURBIDITÉ

Α

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0,28 NFU

ARSENIC



Dépassements de la limite réglementaire

Elément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 8

Valeur moyenne : **8,88 microgramme/L** Valeur maxi : **13 microgramme/L**

PLOMB

ENTRETIEN

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETI

Eau douce

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 3,19 °f Valeur maxi : 3,55 °f

Édité le 09/07/2025

UDI 030000487

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.